N° 19

le journal de l'A.D.V.E.P.

Association de Défense et de Valorisation de l'Environnement et du Patrimoine

L'ADVEP fête ses 20 ans !

C'est l'âge de tous les possibles pour un humain et c'est un âge canonique pour une association qui s'est construite sur deux grands axes :
Le premier, bien avant que les sujets d'écologie et de biodiversité ne trouvent la place qu'ils méritent dans nos médias et dans nos ministères, part du constat qu'il nous fallait absolument œuvrer pour la préservation et la mise en valeur de l'environnement et du patrimoine.
Le second, qu'il nous fallait nous engager, localement, pour que la forêt de la Comté, patrimoine historique et environnemental, soit préservée et ouverte au public.

Nous avons plutôt bien réussi le second point puisque au moins une partie de cette forêt est devenue ENS (espace naturel sensible), propriété du conseil départemental, avec un mode de gestion qui se veut respectueux de la biodiversité. Saluons aussi la construction de la maison ENS pour les animations et l'éducation à l'environnement.

Le premier axe en revanche évolue beaucoup moins vite et moins clairement.

Préservation de l'environnement … l'agriculture intensive continue ses ravages sur la biodiversité et la qualité des eaux de nos rivières. L'utilisation irraisonnée des énergies carbonées pour l'industrie, le chauffage et le transport continue à rendre notre air de plus en plus irrespirable et transforme peu à peu la planète en étuve.
Préservation du patrimoine … les choses sont pour le moins compliquées. Les budgets sont en baisse, la volonté pas toujours très forte.
On pourrait se lamenter et dire que rien n'évolue, ou pas assez vite, et qu'une association comme la nôtre n'a que peu de poids.

Je crois qu'il n'en est rien. Les mentalités évoluent progressivement. Certes, il faut revenir souvent sur les mêmes sujets pour arriver à convaincre nos « décideurs ». Certaines choses qui paraissaient de peu d'intérêt voire impossibles il y a 20 ans font désormais partie du quotidien.

Il faut aussi intégrer le facteur générationnel et passer par la sensibilisation et l'éducation des plus jeunes. C'est pour cela que nous essayons le plus possible d'associer les enfants des écoles et du périscolaire à nos actions et animations. La vigne et les ruches du "Paradis" sont de merveilleux outils pour cela. Notre participation régulière aux animations du conseil départemental du Puy de Dôme dans la forêt de la Comté repose aussi sur cette volonté de sensibilisation des plus jeunes.

Pour nous encourager, nous n'avons qu'à regarder les sourires des enfants lors de la vendange, la récolte de pommes de terre ou l'extraction du miel produit par nos abeilles.

Mais, pour tout cela, nous avons aussi besoin de nouvelles idées, de mettre en place de nouvelles actions, et donc de nouveaux adhérents ! Même si le rythme effrayant de la vie moderne ne facilite pas l'engagement associatif, pourtant si utile.

Alors si vous êtes sensible à la préservation de l'environnement, venez nous rejoindre. Nous continuerons à apporter ensemble notre contribution à l'évolution des consciences pour un plus grand respect de notre environnement. Faisons en sorte que les 20 ans de l'ADVEP soient aussi l'âge de tous les possibles !

Marc Bonhomme, président de l'ADVEP

Les nouveaux panneaux de l'église Saint Jean

C'est à l'initiative de l'ADVEP que les panneaux explicatifs de l'église Saint Jean viennent d'être rénovés.
Le texte est dû à Nicolas Garnier, Rémy Sciortino et Alexandre Pagès et les aquarelles au remarquable coup de pinceau de Mireille Cugnet.
Le service culturel de la municipalité a pris en charge cette rénovation, faite par le même atelier graphique et dans le même style que les panneaux de la Sainte Chapelle.
L'église Saint Jean, située au cœur du village primitif de Vic -actuellement quartier La Roche- était à l'origine une simple chapelle, dédiée à Saint Jean Baptiste. C'était le baptistère de la paroisse ; les fonds baptismaux y subsistent d'ailleurs encore.
Côté nord, séparée par le cimetière, se trouvait l'église paroissiale Saint Pierre aujourd'hui disparue (il reste quelques éléments de murs inclus dans les actuelles constructions) et côté sud une chapelle sépulcrale, dite du Cibony, disparue également.
A la fin du XIII ème siècle les murs furent surélevés, en laissant subsister l'ancienne corniche ; une nouvelle voûte en croisées d'ogives fut construite. L'abside telle qu'elle se présente, d'un seul tenant, date probablement de cette époque ainsi que le portail trilobé côté nord.

Aquarelles: Mireille Cugnet

Ultérieurement, au XIV ème et XV ème siècle, furent édifiées les deux chapelles latérales ; fondations des Comtes d'Auvergne et d'un prêtre, Pierre Dalmas.
C'est en 1951, lors de travaux de consolidation des voûtes et de nettoyage des murs que des restes importants de peintures murales furent découverts. Ces fresques datées du XIII ème et XIV ème siècle illustrent la vie de Saint Jean-Baptiste et de Saint Blaise.
Selon l'abbé Fouilhoux, le culte de Saint Jean-Baptiste était très populaire ; Vic en aurait possédé une relique (mais l'abbé nuance très fortement ceci !!!). Toujours est-il que : "*la fête de ce saint Précurseur se célébrait avec une très grande solennité qu'on ne donnait à aucune autre fête de saint*".
Sur le mur nord des épisodes de la vie de saint Jean-Baptiste sont évoqués : l'annonce faite à Zacharie, le baptême du Christ, le festin d'Hérode ...
Toujours selon l'abbé Fouilhoux, l'Auvergne eut une dévotion assez générale à Saint Blaise : un grand nombre de corps de métiers l'avaient pris pour patron ; et Vic se glorifiait d'une relique de ce saint. Il était invoqué contre quantité de maux, parmi lesquels les maladies des enfants et des animaux.
Saint Blaise est représenté ici sur le mur côté sud accueillant et bénissant les animaux sauvages et soignant un bœuf malade conduit par un paysan !
Cette église possède également une Piéta à personnages du XVI ème siècle représentant la vierge, portant son fils mort, entourée de saintes femmes.
Destinée à l'usage de la paroisse, l'église Saint Jean frappe par son apparente modestie. Elle n'a pas la notoriété de sa voisine, la Sainte chapelle des comtes d'Auvergne. Mais son intégration harmonieuse dans ce quartier, et surtout le passé qu'elle évoque, comme centre de la vie spirituelle d'une population villageoise, la rendent particulièrement touchante.

Quelques sources pour en savoir plus, et qui ont inspiré cet article :
-Thibout Marc. Découverte récente à l'église Saint-Jean de Vic-le-Comte. In: Bulletin Monumental, tome 113, n°4, année 1955.
pp. 251-258;
http://www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_1955_num_113_4_3784
- Vic-le-Comte : monographie d'une paroisse, histoire religieuse par l'abbé J.-B. Fouilhoux
Clermont-Ferrand, Louis Bellet 1898.
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

Jacques Pajot

Les ateliers du "Paradis"

Historique de la vigne du Paradis :

Plantation en 1960 par José ARESTE surnommé PEPITO.
Ce terrain appartenait à la famille DAUPLAT (Cartonnerie Industrielle à AULNAT, famille d'origine vicomtoise). Il a été vendu à José ARESTE en 198O. La vigne a été amputée d'un tiers pour la création du chemin du Paradis.

La récolte du raisin était portée dans des « berthes » par un petit chemin donnant accès à la Place de la Petite Molière. Les « bacholes » étaient transportées par la camionnette PEUGEOT 201 de José jusqu'à la cuve qui servait à la fermentation de la vendange. La récolte était broyée dans un « fouloir », puis quelques jours après écrasée sous le pressoir et soutirée dans de gros « fûts ». Tous ces équipements existent encore dans le cuvage et la cave des enfants de José, Bd. de Beussat à Vic-le - Comte.

Jean-Claude ARESTE, fils de José, âgé de 10 ans à l'époque, rentrait dans les gros « fûts » par un petit accès. Il devait laver les « pièces » de l'intérieur, à la brosse et au jet d'eau. Il se souvient aussi que les pieds de vigne étaient trempés dans de la bouse de vache avant d'être plantés.
Le pigeonnier faisait partie de la vigne, servant à stocker le matériel.

Il fut vendu par la famille DAUPLAT au propriétaire qui avait acheté la parcelle mitoyenne. José fut très affecté par la vente de « son pigeonnier », n'ayant pu avoir la priorité d'achat.
Guy RODIER, apprenti à la boucherie TOURNADRE à Vic-le-Comte, rue de la Thioule, avait participé aux opérations de plantation de la vigne.

Jean-Claude ARESTE

Depuis plusieurs années, cette vigne a été mise à la disposition de l' ADVEP par les enfants de José. Les bénévoles de l'association continuent de faire vivre la vigne, l'apiculture et le patrimoine (grâce à leurs dons et à leurs talents) en faisant participer les enfants des écoles, dont le sens de l'écologie sera imprimé dans leur mémoire.
Très intéressés par l'apprentissage de la culture de la vigne, menée en bio, de nouveaux adhérents(tes) sont accueillis avec grand plaisir en vue de renforcer l'équipe de vignerons amateurs. Au cours de cette année ont été réalisés tous les travaux nécessaires à l'entretien du terrain et de son patrimoine.

ATELIER VIGNE

- Entretien régulier des adventices.
- Taille de la vigne en mars.
- Emendroner (suppression des gourmands), plusieurs fois dans l'année.
- Relever et attacher les branches porteuses de grappes.
- Epointer (tailler les trop grandes branches).
- Mise en place de filets protecteurs avant que les oiseaux se régalent avec nos grappes de raisins.
- Vendanges le 21 septembre, après avoir enlevé les filets la veille.

Nous étions plus d'une vingtaine sur place pour préparer le matériel (paniers, vendangettes, bacholes, berthe, fouloir et pressoir).
En présence de nos amis vignerons et de plusieurs élus de la municipalité de Vic nous avons accueilli tous les enfants de l'école maternelle Elsa TRIOLET (plus de 100 élèves).
Sous la responsabilité des vendangeurs de l'ADVEP , de la directrice , des enseignantes et des parents , les plus grands ont coupé les grappes de raisin avec beaucoup de plaisir et d'application.
Ils ont versé la récolte dans la berthe puis dans le fouloir et dans le pressoir.

Les enfants ont ensuite dégusté le fruit de leur travail, soit 60 litres de jus de raisin.
Tous les vendangeurs, petits et grands sont repartis heureux avec des souvenirs plein la tête.

Le lendemain, au local de l' ADVEP, le reste du jus de raisin a été distribué aux enfants accompagnés par leurs parents.

A l'année prochaine…

ATELIER APICULTURE

Le début de saison a été difficile : nos deux colonies sont mortes durant l'hiver !
Puis l'atelier renaît de ses cendres :
Un essaim sauvage a été récupéré par les membres de l'atelier chez un habitant du bourg de Vic. Cette colonie, grâce aux bons soins prodigués, s'est normalement développée permettant une récolte de miel.

Après la récolte sur le rucher des cadres de la « hausse », les enfants du Centre Aéré de Vic ont assisté début août aux trois opérations nécessaires pour obtenir le miel (désoperculation, extraction et maturation).

- Désoperculer (faire glisser au couteau le long du cadre la cire qui ferme les alvéoles).

- Extraction du miel avec une centrifugeuse.
- Maturation (séparation des impuretés qui remontent en surface).

Après ce travail les enfants et leurs accompagnants se sont délectés du précieux miel.

ATELIER PATRIMOINE

Notre cabane de vigne dite « tonne » a été embellie : nouvelle porte, remplacement du chéneau, mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie et création de dessins trompe l'œil sur la porte et la fenêtre.

NOUVEAUTE : CREATION D'UN « POTAGER » BIO

Plantation d'une jachère fleurie (cosmos, moutarde, phacélie, romarin et lavande).
Plantation de pommes de terre, récoltées début juillet par les enfants du Centre de loisirs de Vic .
Les petits arracheurs se sont précipités pour récolter les tubercules nouveaux et sont repartis avec leur petit sac.

Gilbert Boudoussier, Jean-Marie Guilbaud, Elisabeth et Daniel Landry.

Expo: « Si le ruisseau de Vic m'était Comté… »

Photo: Michel Gapanowicz "Vic Déclic"

Cette année, l'ADVEP a repris le dossier « ruisseau de Cougoul » pour lequel il semblait important de relancer une action de sensibilisation. Deux problématiques sont associées à ce ruisseau, qui prend sa source sur la commune d'Yronde et Buron, et traverse Vic le Comte, pour rejoindre le ruisseau de Pignols à Les Pétades, via le ravin de Binet :

- la qualité de l'eau de ce ruisseau.
- la sauvegarde du patrimoine bâti du ravin de Binet : les anciens moulins.

Nous avons choisi de faire une exposition et une conférence en partenariat avec la société de pêche la Truitelle (intéressée au premier chef par la qualité de l'eau du ruisseau, et compétente en terme de connaissance de la biologie des organismes aquatiques…), le syndicat mixte des vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) qui vient d'acquérir la compétence sur le bassin versant du ruisseau de Pignols (voir article page 5), et le club photo de l'amicale laïque pour certaines des illustrations des panneaux.

Cette exposition, comprenant une dizaine de panneaux, a abordé différents thèmes : aspects historiques et patrimoniaux du ravin de Binet, état du ruisseau, mesure de la qualité de l'eau (les critères), la biodiversité du ravin, les sources de pollutions, la gestion des déchets. Un aquarium et une loupe binoculaire ont permis aux visiteurs d'observer poissons et organismes vivants révélateurs de la qualité des eaux. Elle a été présentée au Couvent des Dames du 29 mars au 1 avril. La première journée étant réservée aux scolaires.

Une centaine de personnes est venue visiter cette exposition.

Elle a été réinstallée lors des journées du développement durable et complétée par une opération de nettoyage du ruisseau, organisée à cette occasion avec le périscolaire (voir article page 5).

Un document de synthèse identifiant les « points noirs » et une série de propositions de corrections va être prochainement remis aux différents acteurs. De son côté le SMVVA travaille, dans son cadre de compétence, à la mise en place d'un plan d'action.

Marc Bonhomme

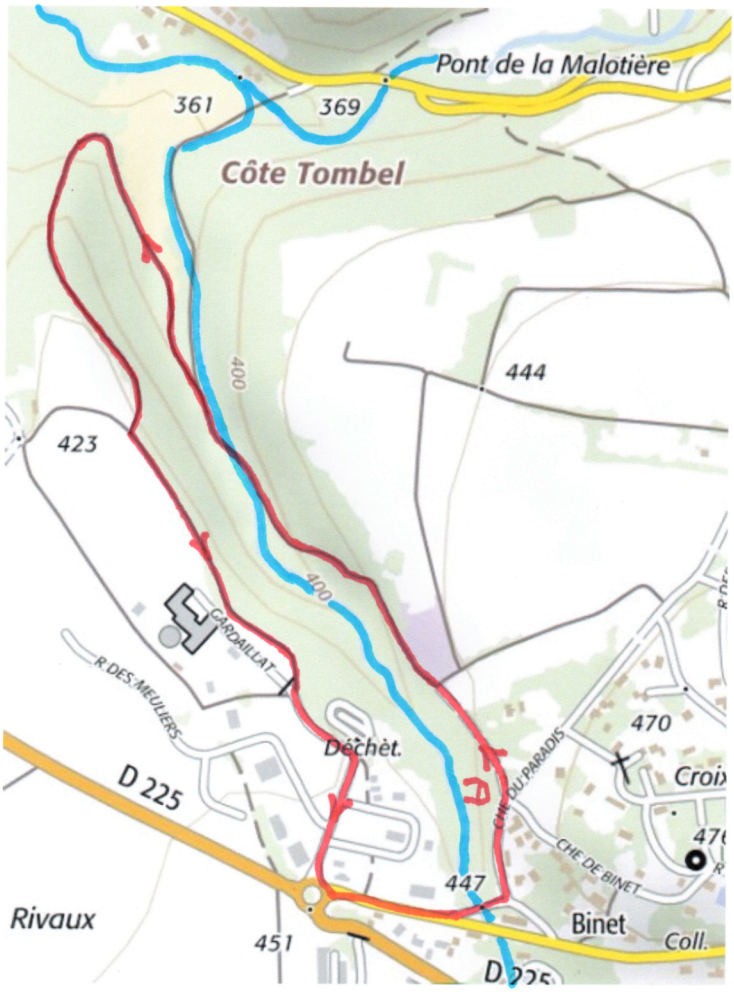

Pour découvrir le ravin de Binet, parcouru par le ruisseau de Cougoul.
Un circuit de 2,5 km sur un large chemin.
Départ: chemin du Paradis, au niveau de la vigne cultivée par l'ADVEP.

Gestion des milieux aquatiques : Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA)

Deux compétences font du SMVVA un acteur de la protection de l'eau et des milieux aquatiques :

- la collecte des eaux usées de 12 communes depuis 2014 (dont Vic-le-Comte), leurs transfert et traitement à la station d'épuration des Martres de Veyre ;

- la gestion des milieux aquatiques (GMA), compétence qui s'est récemment étendue aux communes de l'ancienne Allier Comté Communauté, et désormais exercée sur le territoire des 28 communes de Mond'Arverne Communauté et du Vernet Sainte Marguerite (Massif du Sancy).

Pour mettre en œuvre la compétence GMA, le SMVVA porte des contrats territoriaux.

Il s'agit de programmes d'actions pluriannuels visant la reconquête et la préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques sur un bassin versant. Multi-thématiques, ils permettent de réaliser des actions dans les domaines de l'assainissement, de la lutte contre les pollutions des eaux par les pesticides et celles d'origine agricole, la restauration des rivières, lacs et zones humides, le suivi de la qualité de l'eau ou encore des actions d'information et de sensibilisation à destination de publics variés (enfants dans le cadre scolaire, grand public, élus, agriculteurs…), et pour ce faire, d'accéder à des aides financières de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et du Département du Puy de Dôme.

Pour déployer ses actions sur le territoire de Mond'Arverne Communauté, le SMVVA porte un projet de contrat territorial unique sur les bassins versants de la Veyre, de l'Auzon, du Charlet, des Assats et du Pignols. Un diagnostic des rivières est en cours sur ces bassins et contribuera à établir un programme d'actions.

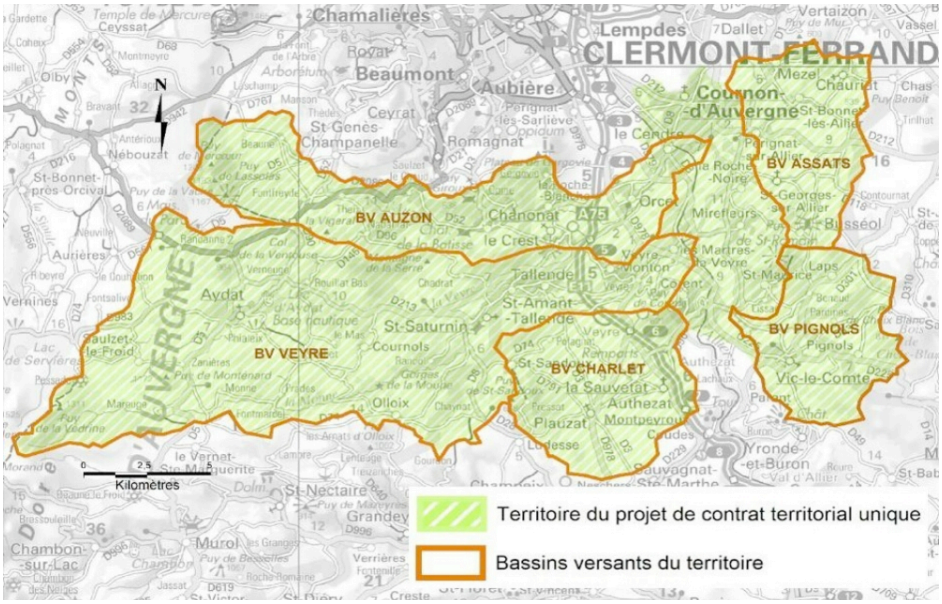

Le territoire du projet de contrat territorial unique des bassins de la Veyre, de l'Auzon, du Charlet, des Assats et du Pignols (366 km²)

Le ruisseau du Cougoul (affluent du Pignols) est concerné par ce projet. Il subit diverses pressions : présence de nombreux déchets, piétinement du lit et des berges par le bétail en certains endroits, végétation des berges non entretenue ou absente, dégradation des habitats aquatiques, érosion des berges, incision du lit, passage d'engins motorisés sur l'aval…

L'écrevisse à pattes blanches, espèce protégée à forte valeur patrimoniale, semble avoir disparu depuis la forte mortalité observée en 2011. L'inventaire mené cet été 2018, dans le cadre du diagnostic porté par le SMVVA, confirme son absence.

La restauration de la végétation (coupes sélectives et douces, plantations…) et des berges, la mise en place de clôtures et de points d'abreuvement pour le bétail, la restauration et la valorisation de certains sites (ravin de Binet)… sont parmi les actions qui pourront être proposées aux acteurs locaux dans le cadre de l'élaboration du programme d'actions du Contrat unique.
Leur réalisation nécessitera l'accord des propriétaires et la mobilisation de financements.
Contacts : SMVVA – 04 73 39 04 68 – Elisabeth Saillard ou Aurélien Mathevon.
Plus d'informations : www.smvva.fr (Différents guides sont à disposition du public)

Cougoul: ensemble au chevet d'un milieu naturel !

Samedi 2 juin , une vingtaine de personnes ont nettoyé le ruisseau de Cougoul
Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable (du 30 mai au mardi 5 juin), l'ADVEP avec la Truitelle et quelques chasseurs ont encadré un groupe d'enfants dans le cadre du temps d'activités périscolaires sous la responsabilité de Sylvie Montagnon.
L'objectif était de nettoyer une partie du ravin de Binet.
Pourquoi nettoyer le ruisseau avec des enfants et leur famille?
Pour sensibiliser très tôt à la protection de la nature.
Pour prendre conscience que chacun se doit de respecter l'environnement.
Pour observer la vie aquatique .
Par ailleurs, tout en nettoyant le ruisseau nous avons (enfants et adultes) découvert que la faune était perturbée par ces détritus anormalement déposés dans ce ruisseau. Nous avons trouvé entre autres des pneus, un tambour de machine à laver, des bidons, des plastiques en tous genres … 2 m3 de déchets portés à la déchetterie !

Parallèlement, l'exposition sur le ruisseau de Cougoul réalisée fin mars par l'ADVEP, la Truitelle et le club photo a été présentée au public au Couvent des Dames.
Les enfants ont largement participé à cette action de protection de la nature, avec enthousiasme , bonne humeur et ténacité.

Nicole Saulas et Daniel Landry

L'Eau et Vic-le-Comte.

L'utilisation de l'eau fait partie de l'histoire humaine à Vic-le-Comte comme partout dans le monde. Les fontaines à Vic-le-Comte sont un marqueur fort de l'évolution sociale et de l'histoire rurale locale. En découvrir l'origine, les localisations, leur utilisation, leur évolution est une belle promenade dans Vic-le-Comte. Un moment d'évocation d'un passé et d'un présent riche d'intérêts comme tout ce qui se rapporte à la maîtrise de l'eau.
Ces quelques réflexions n'ont pas pour but de décrire ensuite les fontaines mais plutôt pour objectif de vous donner, dans une balade, envie de les découvrir.
Il pourrait en être ainsi des sources, puits, puisards, réservoirs, lavoirs du service actuel de l'eau domestiquée.
Les fontaines de Vic-le-Comte pourraient accueillir des petits poissons : rien n'empêche d'essayer après avoir acclimaté des gammares ou crevettes d'eau douce. Belle activité pour les enfants, pleine d'intérêts éducatifs.

Paul Barnola

Le saviez-vous ?

La plus ancienne fontaine de Vic, située place du Marché au Beurre, date de 1772.

La plupart des autres ont été érigées au début du XIXème, entre 1815 et 1830. A cette époque, la construction de points d'eau propres, circonscrits et canalisés a marqué un progrès définitif, améliorant grandement la situation sanitaire de la ville.

Ces fontaines sont toutes alimentées par la source de Bourbouloux, située au pied d'éboulis de la forêt de la Comté, juste au-dessus du village de Langlade.

P.C.A.E.T. Mond'Arverne.

Que signifient ces lettres ? Quelle réalité, quels évènements recouvrent-elles ?
Il s'agit du Plan Climat Air Energie Territorial de notre Communauté de Communes :
Initié en début d'année et ayant fait l'objet de présentations publiques à la Roche Blanche au mois de juin, les citoyens, entrepreneurs, agriculteurs et associations ont été invités à découvrir la démarche et le « diagnostic territorial » établi par un cabinet spécialisé mandaté à cet effet.
Evaluation de la qualité de l'air et du CO2 localement émis par les secteurs résidentiel, industriel, agricole, ainsi que celui des transports. Les chiffres, les tableaux présentés ont donné une idée des gisements d'améliorations possibles pour parvenir à contraindre, localement, nos émissions de gaz à effet de serre.
Cinq ateliers ont ensuite été organisés pour définir les actions à mettre en place.
Chacun a pu y exprimer son avis, faire des propositions et débattre des solutions envisagées. L'arbitrage final étant réservé aux élus.
L'ADVEP a participé à quatre de ces ateliers : bâti et habitat ; agriculture et consommation ; énergies renouvelables ; et économie locale.
Un certain nombre d'idées intéressantes ont été formulées dans chacun des ateliers mais leur traduction en actions concrètes reste à préciser dans un contexte de soutien financier pour le moins limité au regard des enjeux.
L'ADVEP a évoqué la nécessité d'une meilleure connaissance, plus ciblée, des potentiels de réduction de GES pour le territoire ; et de leur rapport « coût / tonne de CO2 évitée » (notion utile pour hiérarchiser les mesures à prendre). Pour y parvenir, elle a proposé de mobiliser les compétences de la société civile et des associations présentes.
Il nous apparaît en effet que les savoirs techniques et niveaux d'expertise des différentes structures administratives ne sont pas suffisants pour parvenir à dégager la vision d'ensemble nécessaire à toute transformation d'importance.
Il se trouve par ailleurs que les citoyens sont souvent mis devant le fait accompli de mesures tombées d'on ne sait où, ou plutôt, pour être précis, du lobbying de différents groupes de pression financiers et industriels qui finissent par détourner la transition écologique à leur profit...
Les exemples, aboutissant à des non-sens écologiques, sont nombreux et concernent principalement la production industrielle d'énergie renouvelable: que ce soit l'exploitation de la biomasse en région PACA (centrale de Gardanne), dans le Morvan ou sur le Plateau des Millevaches ou, plus proche de nous, la tentative de développement de centrales éoliennes.
Gageons que cette fois les fonds publics arriveront au bon endroit ; aux actions ciblées permettant d'atteindre nos objectifs de réduction de gaz à effet de serre (voir à ce sujet l'encadré sur le rapport de la Cour des comptes); de protection de la biodiversité ; d'amélioration des conditions de vie des citoyens et de réduction des inégalités.
Forte de ce constat, l'ADVEP demande que la mise en place de la politique territoriale de réduction des gaz à effet de serre se fasse de manière concertée avec la population, sur la base d'analyses sérieuses, sincères et indépendantes. Sans quoi nous perdons collectivement l'occasion de prendre le virage de la préservation des ressources, seul à même de permettre à nos sociétés de perdurer.

Stéphan de Ribaupierre et Marc Bonhomme

Au sujet de la politique climatique actuellement menée en France, la Cour des comptes estime, dans son rapport d'avril 2018, que : « Compte tenu de son profil énergétique peu carboné, si la France avait voulu faire de sa politique en faveur des EnR un levier de lutte contre le réchauffement climatique, elle aurait dû concentrer prioritairement ses efforts sur le secteur des EnR thermiques qui se substituent principalement à des énergies fossiles émissives de CO2 ».
Sur un plan financier, elle note : «que l'essentiel du soutien de l'état , soit 87% va aux EnR électrogènes (éolien et solaire principalement), sans gain notable sur les émissions de CO2 ; que déjà 26 milliards ont été prélevés au titre de la CSPE et que les engagements attribués sur 20 ans représentent déjà 121 milliards ».
Et conclut:
« Agir pour les Enr thermiques permettrait de réduire directement des usages massifs de gaz et fioul pour le chauffage et serait vraiment efficace pour les objectifs climatiques… et on y consacre presque rien de l'effort public. A l'inverse, le soutien aux EnR électriques n'a pratiquement aucun effet climatique mais accapare l'essentiel de l'effort financier public ».
Sur la même problématique, on lira avec profit le livre de Paul Hawken : "Drawdown, comment inverser le cours du réchauffement planétaire". Ce pavé de presque 600 pages est le résultat d'un précieux travail de recherche d'un groupe de scientifiques au niveau mondial sur les solutions pour inverser les émissions de gaz à effet de serre. Ces solutions sont classées selon leur efficacité et leur coût. Certaines ne s'appliquent pas de manière universelle. C'est le cas pour les éoliennes et le photovoltaïque, en particulier dans le contexte français.

Nouveau sondage sur le site magdalénien d'Enval

En 2016, des travaux de rénovation d'un mur avaient amené la découverte d'une partie insoupçonnée de l'habitat préhistorique, jusqu'à lors connu autour de la grange dite Durif (voir bulletin antérieur). Nous avions pu alors, grâce à l'obligeance du propriétaire des lieux (D. Moliard), réaliser une opération de nettoyage/expertise, qui avait donné un éclairage nouveau sur la présence préhistorique (époque magdalénienne, environ 16000 ans). L'habitat s'étendait sur une surface très importante. Il y a presque 1,50 m d'épaisseur de dépôts préhistoriques, montrant que les populations sont revenues de nombreuses fois sur le site et qu'elles y ont fait des séjours prolongés.

En 2018, avec l'autorisation de D. Moliard qui a pris conscience de l'intérêt des vestiges présents dans sa propriété, un nouveau sondage a été entrepris, pour vérifier la continuation du site vers le nord, sous un bloc énorme tombé de l'escarpement. Une fois le rocher enlevé, les niveaux préhistoriques sont apparus, avec une incroyable richesse en objets, fragments d'outils en silex taillés, ossements d'animaux consommés sur le site, objets d'art et de parure. Ces vestiges, actuellement en cours d'étude, viendront s'ajouter à ceux découverts en 2016 pour affiner et préciser les connaissances sur le mode de vie des populations magdaléniennes.

Parmi les vestiges les plus spectaculaires et insolites mis au jour en 2018, citons une dent de lion des cavernes, animal rare, un morceau de cristal de roche provenant vraisemblablement des Alpes, un fragment d'aiguille à chas et une incisive de bouquetin transformée en élément de parure (pendentif).

Fig. 1 : fragment de dent de lion des cavernes, découvert en 2018. Photo F. Surmely

L'équipe de recherches comprend, entre autres, Frédéric Surmely, conservateur du Patrimoine à la DRAC, Jay Franklin, professeur à l'université East Tennessee (USA), Maureen Hays, professeur à l'université de Charleston (USA) et Sandrine Costamagno, directrice de recherche au CNRS à Toulouse. Les chercheurs ont reçu l'aide précieuse et bénévole de plusieurs riverains, dont Axel Winel, Didier Moliard, Muriel Giraud, Michel Gapanowicz, Gaëlle Le Guisquet et Florence Winel et le soutien de la municipalité de Vic-le-Comte et de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

La poursuite des recherches est prévue pour 2019, avec la reconnaissance des alentours, pour préciser l'extension exacte du site.

Frédéric Surmely

fig. 2 : fragment d'aiguille à chas en bois de renne (sondage 2018).

L'innocence du renardeau

Photo: Christian Amblard

La scène se déroule au début du joli mois de mai, lorsque le vert des feuillages est encore tendre et la lumière très douce.

A cette période de l'année, la vie est intense au fond des terriers. Les renardeaux et les blaireautains sont nés depuis quelques semaines ou quelques jours seulement. Lors de mon premier affût près de terriers manifestement occupés, l'attente derrière les quelques branchages que j'ai disposés en forme de paravent commence dans le plus grand calme. La légère brise qui fouette mon visage m'indique que je suis à bon vent. Soudain, une petite boule de poils gris émerge derrière le monticule de terre. Le très jeune renardeau doit avoir quelques jours seulement. Il s'avance à pas lents, parfois même chancelants. Hésitant, émotif sans doute, il lève le nez, écoute, regarde, sursaute au passage d'un insecte ou au frémissement d'une feuille. C'est sans aucun doute sa première sortie du terrier familial. C'est émouvant d'assister à sa deuxième naissance, à la lumière et à l'air libre. Rapidement épuisé, il s'assied maintenant sur des feuilles de lierre. Son regard est empreint d'une grande douceur. La scène est magique et marquée d'une très grande sérénité. Le chant flûté d'un loriot souligne le charme bucolique du décor. Mais je devine aussi, dans le regard du renardeau, une certaine mélancolie. Peut-être, sait-il déjà que son avenir est plutôt sombre, qu'il lui faudra beaucoup de chance et d'intelligence pour éviter les balles des chasseurs, déjouer les pièges les plus cruels qui ne font pas honneur à l'espèce humaine, distancer les chiens aussi bruyants qu'hargneux. Comment peut-on, au 21ème siècle, continuer à détruire en France, chaque année, des centaines de milliers de renardeaux et de renards à l'aide des méthodes les plus sournoises qui relèvent d'un obscurantisme moyenâgeux, alors que l'on sait pertinemment que la séparation entre espèces utiles et espèces nuisibles est sans fondement et même totalement stupide, au regard du fonctionnement des écosystèmes ? Le renard nous rend d'innombrables services, notamment en limitant les pullulations de rongeurs par sa prédation. Un seul renard peut consommer entre 6000 et 8000 micromammifères par an. Et pourtant, 4 renardeaux sur 5 n'atteindront pas l'âge d'un an, essentiellement en raison des destructions humaines. Innocent et persécuté...

Christian Amblard, Naturaliste et membre du GREFFE.
Article publié dans la revue « Image et Nature » N°95

Fabriquer un petit bateau

Pour réaliser ce petit voilier il te faudra:

- 3 bouchons en liège
- 1 cure-dent
- 1 feuille de papier coloré épais
- 2 élastiques
- 50 cm de ficelle
- des ciseaux

✓ Enroule les 3 bouchons de liège avec les 2 élastiques.
✓ Noue la ficelle avec les 2 élastiques sans trop serrer sur le devant du bateau, cette ficelle te permettra de le faire naviguer comme tu le veux !
✓ Pour la voile, découpe dans le papier un triangle de la taille du cure-dent.
✓ Maintenant, fais 2 trous pour y glisser le bâtonnet. Voilà le mât !
✓ Il ne te reste plus qu'à fixer ce mât au milieu du bouchon central.

Ton mini-bateau est prêt pour de longues et belles croisières !

Mireille Cugnet et Nicole Saulas

BULLETIN D'ADHESION

Nom : …….…. Prénom : ……..

Adresse : ……..……

……..……..

Tél : ……..……..

Courriel : ……

Cotisation à partir de 10 euros
Envoyer à: ADVEP, Michel Lonjon, Trésorier,
253 boulevard du Comté, Longues, 63270 Vic-le-Comte

Quiz:

1) Que font ces enfants ?

- ❑ **Ils indiquent la direction de la Nouvelle-Zélande.**
- ❑ **Ils attrapent un lombric.**
- ❑ **Ils récoltent des patates.**

2) Comment s'appelle cette machine?

- ❑ **Un pressoir à pommes**
- ❑ **Une centrifugeuse à miel**
- ❑ **Un fouloir à raisin**

3) Comment s'appelle le petit du blaireau ?

- ❑ **Le blaironneau**
- ❑ **Le blaireautin**
- ❑ **Le blaireauteau**

4) Où trouve-t-on la plus ancienne fontaine de Vic ?

- ❑ **Place du Marché au Beurre.**
- ❑ **Place de la République**
- ❑ **Le long du Boulevard de Beussat**

Tu trouveras facilement les réponses qui te manquent dans les pages précédentes !

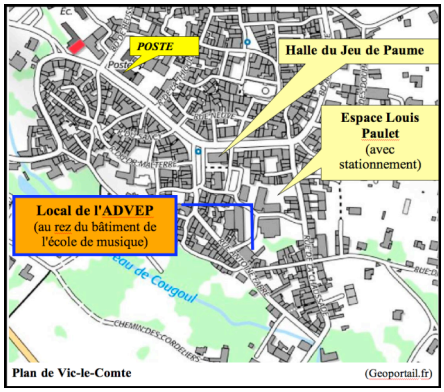

Contact ADVEP :
Marc Bonhomme, Président
Tél. 04 73 69 24 44
@: advepdelacomte@gmail.com